



Les dessous d'un Rapport sur le Burundi

[Willy Nyamitwe](#) · Samedi 15 septembre 2018

La Commission d'enquête sur le Burundi mise en place par la Résolution 33/24 du 30 septembre 2016 mais rejetée par le Burundi a rendu public son rapport qui doit être présenté dans la 39ème session du Conseil des droits de l'homme. Dans ce rapport, les trois membres de cette commission imputent les actes de violations graves des droits humains au Service National de Renseignement, à la Police et à la Ligue des jeunes du parti CNDD-FDD.

Ce rapport dont le Burundi rejette le contenu et les conclusions est politiquement motivé car commandité par l'Union Européenne pour poursuivre la mise en œuvre de son plan de déstabilisation du Burundi. En plus qu'il est diffamatoire et mensonger, ce rapport pêche par omission pour avoir passé sous silence des crimes graves commis au Burundi par des individus qui sont actuellement en Europe et vivent aux frais du contribuable européen alors qu'ils sont sous le coup d'un mandat d'arrêt international. En guise d'exemples, la tentative de Coup d'Etat de mai 2015, l'attaque armée en provenance du Rwanda en juillet 2015 ou même le recrutement et l'armement de réfugiés burundais au Rwanda ne figurent nulle part dans ce rapport comme si ce n'étaient que des faits divers.

Ces soi-disant experts de l'ONU n'ont donc fait que rendre ce que le commanditaire du rapport voulait. Et pour rendre plus crédible leur texte, ils ajoutent pour la première fois les droits économiques et sociaux dont le Burundi est pourtant très bon élève. Après les sanctions injustes de l'Union Européenne pour faire fléchir le Burundi afin qu'il accepte de négocier avec les putschistes, plusieurs voix avaient estimé que le pays ne serait pas en mesure de payer les salaires des fonctionnaires, des militaires et des policiers.

Pourtant, malgré un contexte économique difficile, le Burundi n'a jamais failli à son devoir de disponibiliser les salaires dans les délais. Les mesures prises en vue de rendre aux burundais une bonne qualité de vie comme la gratuité des soins de santé pour des femmes enceintes ou en couches, la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans ou la gratuité à l'enseignement primaire ont été poursuivies et même renforcées. Ceux qui ont misé sur la dislocation du Burundi suite aux sanctions pour l'appauvrir n'ont plus d'autre choix que de manipuler l'opinion publique en transformant en violation des droits économiques et sociaux toutes les mesures salutaires prises par le Burundi pour s'auto-satisfaire sans nécessairement dépendre de l'aide extérieure.

Même si les instruments internationaux de défense des droits humains ont certaines dimensions politiques, les utiliser comme des "armes politiques" alors qu'ils devraient transcender la politique constitue en soit une violation des droits humains. C'est la raison pour laquelle la République du Burundi s'est désengagée du Statut de Rome, le traité international qui a créé la Cour Pénale Internationale (CPI), un instrument juridique transformé en "justice des plus forts", retrait qui a pris effet le 27 octobre 2017. Egalement, l'adoption de deux résolutions sur le Burundi dans une même session du Conseil des Droits de l'homme en septembre 2017 est éloquent quant à l'instrumentalisation de ce Conseil par l'Union Européenne. Par ailleurs, le Burundi n'a jamais cessé de dénoncer la dérive dictatoriale occidentale. Sans l'ombre d'un doute, ce qu'a vécu le Burundi, en particulier entre 2010 et 2018, ainsi que l'engouement des ONGs et médias occidentaux à faire écho de ce qui concerne le Burundi constituent un véritable cas d'école qui vient prouver encore une fois qu'il est difficile, voire impossible, d'accorder les violons sur une conception commune des droits de l'homme.

Les burundais sont un peuple qui a longtemps souffert de crises cycliques et sanglantes depuis l'indépendance. Il est tout de même important de relever que le Burundi a le malheur d'avoir été colonisé par le Royaume de Belgique qui a semé, dans la société burundaise, des germes de divisions interethniques. Par voie de conséquence le pays a écrit son histoire dans le sang et la désolation, abandonné et laissé à son propre sort par la communauté internationale. Il est par ailleurs très déconcertant de constater qu'une organisation comme l'Union Européenne qui devrait être un bon exemple de protection des droits humains, (Convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 1950, et la Cour des droits de l'homme) prenne les devants dans une démarche dévastatrice de violation massive des droits fondamentaux des burundais, devant le silence complice des Nations Unies, pourtant principal garant de la paix internationale.

Les burundais, comme d'autres peuples du monde, aspirent à la paix et au développement et ont le droit à disposer d'eux-mêmes et à disposer librement des richesses et ressources naturelles de leur pays, droits fondamentaux que le peuple burundais exerce en empruntant un parcours de combattant, vu que certains pays occidentaux n'ont ménagé aucun effort pour l'en empêcher.

Le rapport ainsi produit par les soi-disant experts est politiquement motivé et vise la déstabilisation du Burundi. Les institutions burundaises sont opérationnelles et la justice est à pied d'œuvre pour lire le droit et assurer une justice équitable à tous les citoyens, châtier conformément à la Loi quiconque s'écarte des idéaux de paix, de démocratie, de défense des droits humains et de sauvegarde de la cohésion sociale. Le Burundi n'est pas une zone de non droit comme le présentent les détracteurs du Burundi. Les criminels sont jugés conformément aux standards internationaux.

Tout en réaffirmant son engagement pour la promotion, la protection des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité, le Burundi demande à l'Organisation des Nations unies de ne pas considérer ce pseudo rapport qui n'a d'autres visées que de semer la zizanie. Dans le cas contraire, le Burundi qui jusqu'ici avait offert toute sa coopération au Conseil des droits de l'homme, se réserve le droit de se retirer de ce mécanisme qui s'est transformé en organe de pression politique au service de certaines puissances hostiles au Burundi.

Source : <https://www.facebook.com/notes/willy-nyamitwe/les-dessous-dun-rapport-sur-le-burundi/1841199825934861/>